

Présentation de la réunion des élu.es ÉSPÉ

Chère collègue, cher collègue,

Vous avez accepté la mission de représenter vos collègues pour défendre les intérêts collectifs des personnels enseignants et non enseignants, des usagers de la formation initiale et continue, avec le plus grand souci des conditions de travail et d'étude et la volonté de maintenir et développer la qualité de l'offre de formation dans les ÉSPÉ.

À l'ÉSPÉ, dans les Conseils d'école, dans les Conseils des sites départementaux, dans les Conseils d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), dans les Conseils de perfectionnement, à l'université dans les CHSCT, dans les Conseils d'administration, vous avez mesuré, réunion après réunion, la difficulté de cette responsabilité.

Les représentant.es élu.es sont toujours minoritaires dans les instances (voire quasi exclus dans les COSP). Les

réunions sont programmées sans prendre en compte les disponibilités des élus. L'ordre du jour aligne des points à vocation occupationnelle, sans que les décisions prises « ailleurs » ne puissent être remises en cause. Un sentiment d'impuissance se développe face à des choix qui ne sont pas les nôtres et qui dégradent toujours plus la mise en œuvre de la formation des enseignant.es. Le désintérêt des formateurs pour la vie démocratique de leurs instances grandit dangereusement.

Faut-il renoncer à ce travail syndical d'élu.e ? Faut-il au contraire s'organiser pour mieux combattre les choix irresponsables de nos directions, des rectorats, des présidences d'université, du ministère ?

NOS ARMES : SAVOIR ET FAIRE SAVOIR

Pour être informé de ce qui se trame, il faut être présent dans les instances. Pour dire notre désaccord, pour relayer les difficultés réelles des ÉSPÉ, il faut être présent. Pour donner aux collègues et aux usagers les

moyens de s'organiser pour négocier ou refuser telle ou telle mesure, il faut être informé et avoir un statut d'élu qui confère des droits.

NOTRE FAIBLESSE : NOTRE ISOLEMENT

Dans toutes les ÉSPÉ, ce sont probablement les mêmes questions, les mêmes problèmes, le même manque de considération pour les élu.es, la même absence de transparence, les mêmes arrangements mettant à mal la formation au nom de l'austérité à partager (réduction des heures de maquette, confiscation des postes de BIATSS et d'enseignant.es, expulsion de nos locaux au nom de la rationalisation des coûts, disparition de la dimension pédagogique dans les modalités de formation, les emplois du temps, les services au bénéfice de la dimension budgétaire...).

Il est urgent de mettre en commun nos expériences d'élus, de dresser « notre » bilan de la situation et de la gouvernance des ÉSPÉ, de communiquer sur les dérives qui mettent en péril la formation des enseignants, de dénoncer les *satisfecit* ministériels ou autres qui cachent la réalité des conditions de formation faites aux débutants et des conditions de travail (ou plutôt d'empêchement de former) faites aux enseignants des ÉSPÉ.

Pour avancer dans cette perspective d'une approche commune de cette responsabilité d'élu.e, pour mettre en place un Réseau des élus des ÉSPÉ, pour mettre en œuvre une communication décuplée..., nous vous proposons

UNE JOURNÉE DES ÉLU.ES FSU DANS LES INSTANCES DES ÉSPÉ ET DES UNIVERSITÉS

**LE 24 MARS 2016 À PARIS, DE 9H30 À 16H30
AU SIÈGE DU SNESUP (À CONFIRMER)**

Chaque ÉSPÉ doit se faire représenter par au moins un.e de ses élu.es

Le SNESUP prendra en charge les frais de transports pour ses élu.es adhérent.es (discussions en cours avec les autres syndicats nationaux de la FSU). Une autorisation d'absence pour formation syndicale sera établie, elle est de droit. Nous pourrions ainsi préparer pour la rentrée 2016 des États généraux des ESPÉ mobilisant les forces vives des ESPÉ.

Dès à présent, réservez votre journée et envoyez le bulletin d'inscription joint pour la prise en charge financière et l'autorisation d'absence. Votre participation à cette journée est indispensable si nous voulons peser sur l'avenir des ESPÉ !

Nous ne pouvons compter que sur nous, les élu.es engagé.es, pour défendre leurs collègues et la formation ! Nous comptons sur votre présence le 24 mars pour cette journée d'échanges et de travail des élu.es !

Geneviève ALLAIN (CFVU, Créteil), Thierry ASTRUC (CE, Nice), Mary DAVID (CA, Nantes), Konstanze LUEKEN (COSP, Toulouse), Adrien MARTINEZ (SNUIPP, COSP, Bordeaux), Pierre SEMIDOR (CE, Bordeaux), Stéphanie VOLTEAU (CE, Poitiers).

Muriel CORET (CA, Poitiers), Vincent CHARBONNIER (Lyon 2), co-reponsables du collectif FDE

Programme prévisionnel

MATIN

9h30 • Accueil par les responsables du Collectif FDE

9h45 • présentation rapide et institutionnelle des instances dans lesquelles nous intervenons et de leur périmètre statutaire de compétences.

10h00-11h15 • Témoignages d'élu.es dans les instances

11h30-12h30 • Échanges sur ces expériences, font elles écho dans les différentes ESPÉ ?

APRÈS MIDI

14h15-15h00 • Synthèse du matin et Introduction des échanges de après-midi

15h00 • Discussion

16h00 • Décisions : actions, mobilisations...

16h30 • Clôture

N.B. Pour les adhérents SNESUP à jour de leur cotisation, le déplacement sera pris en charge par le SNESUP. Des discussions sont en cours pour la prise en charge par le SNES, SNEP et SNUIPP des déplacements de leurs adhérents.

À ENVOYER

Par courrier

SNESUP à l'attention de Muriel Coret,
78, rue du Faubourg-Saint Denis, 75010
Paris

Par courriel

fde-restreint@snesup.fr

BULLETIN DE PARTICIPATION

À renvoyer avant le 15 février 2016

Nom : _____

Prénom : _____

ESPÉ académie de : _____

Instance(s) où je suis élu.e : _____

- Je souhaite m'inscrire à la journée des élu.es ESPÉ le 24 mars
- Je sollicite la prise en charge de mes frais de déplacement (train tarif seconde classe).
- Je souhaite recevoir une autorisation d'absence.
- Je ne peux pas venir le 24 mars mais suis intéressé.e par cette réunion et pourrai m'associer aux actions décidées.